

Résolution de l'exécutif du Parti Québécois de Beauce-Nord

Modifications prévues à la nouvelle carte électorale qui vise à éliminer entièrement la circonscription de Beauce-Nord

Étant la résolution : 2008-04-06

Il est résolu :

Que le conseil exécutif du Parti Québécois de Beauce-Nord s'objecte vigoureusement à l'élimination pure et simple de la circonscription de Beauce-Nord telle que proposée par la Commission de la représentation électorale en 2008 pour les raisons suivantes :

- 1) La nouvelle carte électorale éliminant Beauce-Nord va à l'encontre de la représentation électorale telle que définie dans la Loi Électorale L.R.Q. Chapitre 3.3 à l'article 14 sur le respect du principe de la représentation effective des électeurs et à l'article 15 sur la représentation de la communauté naturelle établie en se fondant sur des considérations d'ordre démographique, géographique et sociologique et spécialement sur la superficie et la configuration de la région, les frontières naturelles du milieu ainsi que les territoires des municipalités locales;
- 2) transférer la partie sud de la présente circonscription de Beauce-Nord à Beauce-Sud équivaut à enlever définitivement la possibilité aux électeurs de ces municipalités de faire valoir leurs intérêts. La disparité des intérêts des deux entités Nord et Sud est bien connue en Beauce et il est certain que la force disproportionnée de l'ensemble de la circonscription de Beauce-Sud actuelle ne permettrait pas aux électeurs de l'ex-circonscription de Beauce-Nord qui y seraient désormais rattachés de défendre leurs intérêts adéquatement;
- 3) la section Nord de la circonscription de Beauce-Nord perdrait la capacité de défendre ses intérêts culturels et économiques étant annexée à la circonscription des Chutes-de-la-Chaudière. Beauce-Nord est avant tout une région ressources avec des activités économiques principalement industrielles, en alimentation et en agriculture. La circonscription des Chutes-de-la-Chaudière se développe principalement à partir de citadins de l'agglomération métropolitaine de Québec et de Lévis. Les électeurs de Beauce-Nord parachutés dans cette circonscription n'auraient pas assez de poids pour faire valoir leurs intérêts. Bien que diamétralement opposés, les intérêts défendus par la nouvelle circonscription resteraient exclusivement ceux des Chutes-de-la-Chaudière;
- 4) les municipalités du centre de la circonscription de Beauce-Nord qui seraient associées à la circonscription de Frontenac perdraient non seulement leurs intérêts mais leur identité en étant associées à une région dont les intérêts culturels et économiques sont entièrement étrangers à la Beauce. Annexer ces municipalités de Beauce-Nord en essayant de les associer à une région qui les séparent par une frontière physique et psychologique bien définie équivaudrait purement et simplement à rayer de la carte électorale et des intérêts du Québec les valeurs de ces électeurs de la Beauce. La proposition de la nouvelle carte électorale ne respecte pas les frontières géographiques de la Beauce et ses frontières culturelles;
- 5) avec chiffres à l'appui (Annexe 1), nous proposons une solution équitable, acceptable pour toutes les circonscriptions de la région Chaudière-Appalaches et facilement réalisable. Nous utilisons la même approche d'évaluation mathématique que le DGE utilise, sans conclure à éliminer Beauce-Nord pour alimenter les autres régions mais pour produire une carte électorale plus équilibrée.

**ANNEXE I
Tableau A**

**RÉGION CHAUDIÈRE-APPALACHES
ÉVALUATION DE LA VARIATION
DE LA POPULATION BASÉE SUR LES ÉLECTEURS INSCRITS
ÉLECTIONS 2003 / 2007**

	ANNÉE		VARIATION	%
	2007	2003		
Beauce-Nord	39 475	38 388	1 087	2,83%
Beauce-Sud	46 422	45 118	1 304	2,89%
Bellechasse	34 391	34 069	322	0,95%
Chutes-de-la-Chaudière	51 126	47 745	3 381	7,08%
Frontenac	33 311	33 514	203 -	-0,61%
Lévis	49 997	47 806	2 191	4,58%
Lotbinière	33 788	33 161	627	1,89%
Montmagny-l'Islet	32 085	32 342	257 -	-0,79%
Chaudière-Appalaches	320 595	312 143	8 452	2,71%
Année d'élection	2 007	2 003		
Nombre total d'électeurs inscrits	5 630 567	5 490 551	140 016	2,55%

Source : Nombre total Électeurs: "Directeur général des Élections" sous-titre, 2élections générales au Québec, 1867 - 2007

Depuis l'élection de 2003 à 2007, la circonscription de Beauce-Nord, avec 2,83 %, montre une augmentation supérieure en électeurs inscrits que la région Chaudière-Appalaches, avec 2,71 %, et que tout le Québec qui affiche une augmentation de 2,55 %.

La circonscription de Lévis, avec 4,58 %, et Chutes de la Chaudière, avec 7,08 %, ont connu également une forte progression d'électeurs. De plus, la grande performance de la région de Lévis en développement étonne le Québec avec un taux de chômage actuel de 3,8 %. Le développement du méga-centre commercial « La Tête des Ponts », qui est voué à être générateur de plus d'un millier d'emplois et qui dessert la population des circonscriptions de Lévis et de Chutes-de-la-Chaudière, participera à augmenter d'une façon importante le nombre des électeurs de ces circonscriptions.

Devant le constat de l'expansion démographique présente et future de ces deux circonscriptions, c'est à ces circonscriptions qu'il revient de redéfinir leur territoire respectif en faveur des circonscriptions avoisinantes et non à la Beauce de soutenir les circonscriptions qui lui sont limitrophes. La région Chaudières-Appalaches respecte les conditions de la loi électorale. Les huit circonscriptions démontrent un ratio moyen de 89 %,

soit 40 074 électeurs chacun, ce qui est amplement au dessus du cadre minimal du critère d'évaluation du DGE, de 33 078 électeurs.

Tableau B

RÉGION CHAUDIÈRE-APPALACHES Proposition de modification entre les huit circonscriptions de la région

	Electeurs inscrits 2007	Transfert entre les circonscriptions	Nouvelle répartition
Beauce-Nord	39 475		39 475
Beauce-Sud	46 422		46 422
Bellechasse	34 391	(5) 11 000 (5) -6 500	38 891
Chûtes-de-la-Chaudière	51 126	(1) -12 000	39 126
Frontenac	33 311	(3) 6 500	39 811
Lévis	49 997	(4) -11 000	38 997
Lotbinière	33 788	(2) 12 000 (2) -6 500	39 288
Montmagny-l'Islet	32 085	(6) 6 500	38 585
Chaudière-Appalaches	<u>320 595</u>		<u>320 595</u>

Transferts

De (1) à (2), Chutes-de-la-Chaudière à Lotbinière, 12 000
 de (2) à (3), Lotbinière à Frontenac, 6 500
 de (4) à (5), Lévis à Bellechasse, 11 000
 de (5) à (6), Bellechasse à Montmagny l'Islet, 6 500

Source : Nombre total Électeurs: "Directeur général des Élections" sous-titre, 2élections générales au Québec, 1867 - 2007

Nous suggérons un transfert de certaines municipalités à l'Intérieur des circonscriptions de la région Chaudière-Appalaches qui permet un meilleur équilibre à court et à long terme entre ces circonscriptions, tout en respectant les intérêts économiques et culturels des électeurs. Cette approche évite d'affaiblir toute la population de la Beauce. La région Chaudière-Appalaches garde ainsi sa force de représentation électorale.

Les transferts en chiffres arrondis équilibrent les cinq circonscriptions aux courbes démographiques dissemblables en bordure du fleuve. Ces transferts tiennent compte de la situation actuelle et des développements potentiels des circonscriptions. Ces transferts apportent une parité presque parfaite entre les circonscriptions.


La circonscription de Beauce-Nord ne veut pas laisser des tiers éloignés des préoccupations de notre région remanier notre avenir économique, culturel et politique. Au même titre, nous ne voulons pas faire d'ingérence dans les décisions qui influencent l'avenir des autres circonscriptions de la région Chaudière-Appalaches. Nous leur laissons le soin de déterminer les municipalités qui sont touchées par ces transferts. Ces circonscriptions sont à même de désigner les transferts qui représentent au mieux les intérêts de leurs électeurs respectifs.

La Beauce est une communauté d'une même géographie, celle de la vallée de la Chaudière, et aux mêmes affinités tant sociologiques qu'économiques. La Beauce est une région dont le nom et l'histoire remontent aux origines de la Nouvelle-France, donc du Québec. Elle n'est pas qu'une image folklorique mais historique, économique et culturelle. De plus, aucune justification électorale ou démographique ne justifie son démantèlement pur et simple. La Beauce constitue une référence incontournable pour tout le Québec qui l'identifie comme étant une région d'un dynamisme et d'une solidarité exemplaires. Nous devons la préserver.

Gaétan-Julien Fortin
Président
Comité exécutif du Parti Québécois
de Beauce-Nord

Denis Couture,
conseiller
Comité exécutif du Parti Québécois
de Beauce-Nord

Adoptée à l'unanimité ce 6^e jour d'avril 2008.



Gaétan-Julien Fortin
Président



Jean Turmel
Secrétaire